

Pour une vision élargie de la mixité au bénéfice de l'égalité

Tribune de Question de Ville en réaction au projet de loi Égalité et Citoyenneté

« Égalité et citoyenneté ». On ne peut que souscrire à ces deux mots d'ordre qui parlent sans ambiguïté aux habitants des quartiers populaires et aux professionnels qui y travaillent. Néanmoins, le projet de loi met surtout l'accent sur des mesures portant sur le logement et plus particulièrement sur la mixité sociale dans le parc HLM. Le parc privé n'est pas ciblé alors qu'il constitue souvent la porte d'entrée des populations les plus précaires. Les autres volets du projet de loi contiennent des pistes intéressantes en faveur de l'égalité et de l'engagement en particulier en faveur des jeunes. Pour autant, on y relève peu de mesures réellement nouvelles ou coercitives pour faire des jeunes des acteurs à part entière, pour reconnaître des modes d'engagement nouveaux et pour lutter efficacement contre les discriminations indirectes, notamment à l'emploi et au logement.

Concernant l'enjeu de mixité, si les objectifs apparaissent louables (ne pas ajouter de la pauvreté à la pauvreté, construire du logement social partout où il y a des besoins, favoriser l'« égalité réelle »), les moyens pour les concrétiser posent question. Le renforcement du rôle de l'Etat est affiché alors que les possibilités existantes ne sont pas toujours utilisées. La réalité montre depuis des années la propension d'un certain nombre de décideurs à ne pas agir. Enfin, une vigilance accrue est nécessaire pour que les objectifs de mixité ne viennent pas mettre à mal le droit au logement des ménages les plus fragiles, là où le marché du logement est tendu.

Alors que le concept même de mixité sociale fait toujours débat, notre positionnement de centre de ressources, à l'interface de toutes les formes d'inégalités sociales et territoriale, incite à promouvoir une vision plus large et dynamique de la mixité sociale qui consisterait à :

- renforcer la mixité entre les différentes fonctions au sein des quartiers (logement, services, activités économiques, loisirs) pour en changer l'image et les usages,
- favoriser la mixité dans l'espace public et à l'école, reconnaissant ainsi la diversité de la société,
- penser la mixité par le renforcement des mobilités, pour favoriser un égal accès des habitants des quartiers aux différents lieux ressources et emplois de la ville,
- leur donner la possibilité d'avoir des parcours résidentiels.

Cette vision élargie d'une mixité porteuse de lien social nécessiterait, il est vrai, d'articuler beaucoup plus fortement les différentes politiques publiques : celles du logement, du transport, de l'éducation et du développement économique des territoires, qui produisent structurellement nombre d'inégalités que la politique de la ville cherche tant bien que mal à combler par ses moyens spécifiques.

Agir dans cette perspective, ce serait finalement répondre à l'exigence d'« égalité réelle » mise en avant dans le troisième titre du projet de loi, pour donner à tous les mêmes possibilités en termes d'accès au logement et à la ville, répondant de fait à une discrimination majeure.

Contacts : Damien Bertrand, Murielle Maffessoli, Co-Présidents de Question de Ville